

Compte rendu du Conseil municipal du Jeudi 22 décembre 2016

Présents:

Joël BERTHELEMY, Frédéric DURAND, Marie-Pierre GAUBERT, Delphine HEBERT, Joëlle LEFRANCOIS, Francis MALANDAIN, Annie PETITON, Franck ROGER, Dominique ROUSSEAU,

Absents:

- 1. BRUNET Matthieu
- 2. LECLERC Pierrick

Pouvoirs:

- 1. LORIOT VAUQUELIN Sandrine donne pouvoir à ROUSSEAU Dominique
- 2. DUBOIS Corinne donne pouvoir à GAUBERT Marie Pierre

Secrétaire de séance : Joëlle LEFRANCOIS

A - RAPPEL ORDRE DU JOUR:

- Commission enfance-Jeunesse-vie associative, culturelle-scolarité
 - 1) Convention pluriannuelle encadrant le partenariat sur le champ éducatif avec la MJC de Duclair
- Commission Gestion du patrimoine, des espaces publics et réseau
 - 1) Modalité du lancement de la première consultation pour le diagnostic portant sur le réseau de chaleur, ses connexions avec les EPR concernés et la réhabilitation thermique de la mairie.
 - 2) Engagement de la dépense portant sur l'étude de sol sur le panorama de la mairie (subvention)
 - 3) Etat d'avancement de l'ADAP
 - 4) Etat d'avancement de l'acquisition d'un tracteur tondeuse ouvert à de la subvention
- Commission communication-accueil des habitants-démocratie participative
 - 1) Livret d'accueil
- Commission communication-accueil des habitants-démocratie participative
 - Gestion du verger conservatoire

2) Opportunité de solliciter la mesure LEADER dans le financement de la phase diagnostic du projet « réseau de chaleur »

• Finances:

- Information : Transfert de crédit du 022 (dépenses imprévues) au chapitre 012 (charges du personnel) pour un montant de 5652€
- o Admissions en non-valeur de créances non recouvrées

Exécution de budget 2017

- « L'adoption du BP primitif 2017 devant intervenir en mars 2017 au plus tard, jusqu'à ce terme il convient de permettre à la collectivité de poursuivre l'exécution de ses missions et tout particulièrement en matière d'investissement. Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à
- Engager, liquider et mandater dépenses d'investissement 2017 dans la limite de 25% des crédits inscrits jusqu'à l'adoption du budget 2017 ou jusqu'au 31 mars 2017
- Liquider, mandater et mettre en recouvrement les recettes dans la limite de l'état des restes à réaliser de la section d'investissement 2016 jusqu'à la reprise des crédits en cause au budget 2017.
- Engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.
- Dernier état de la situation budgétaire de l'exercice 2016
- Question diverses

B - COMPTE - RENDU

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal Voté à l'unanimité

2. Commission enfance-jeunesse-vie associative, culturelle-scolarité

Lecture de l'évaluation de la coordination 2016 (annexe) Lecture de la convention pluriannuelle de prestations 2017-2020 (annexe)

Dominique Rousseau demande un complément d'information sur le fait d'introduire le CESAJE dans la convention et aurait souhaité avoir les éléments d'information avant.

Franck Roger apporte les éléments suivants : En conventionnant avec la MJC cela ouvre droit d'accès à siéger d'office au CESAJE (un collectif) et offre ainsi un avantage sur le tarif de 8€ - grille adhérent CESAJE

Franck ROGER rappelle que la convention ne lie pas la collectivité au CESAJE mais à la MJC car le CESAJE en tant que collectif ne peut être considéré comme personne morale

4 abstentions

7 Pour Adoptée

3. Commission Gestion du patrimoine, des espaces publics et réseau

Lecture du compte rendu de la dernière commission (annexe)

Le réseau de chaleur demande un diagnostic plus approfondi (chiffré). Avec L' ATD76 un appel d'offre a été rédigé –

Lecture de l'Appel d'offre (un seul prestataire et donc pas de sous-traitant). Cette étude peut être subventionnée par le fonds LEADER

Absence d'Annie PETITON à 19h53

Une fois le diagnostic réalisé un marché travaux sera lancé en s'appuyant sur un second appel d'offre

a) Délibération autorisant Mr Le maire à inscrire à l'ordre du jour une délibération autorisant le lancement de la phase diagnostic du projet « Réseau de chaleur et ses connexions avec les ERP concernés et la réhabilitation thermique de la mairie

Voté à l'unanimité

b) Délibération autorisant le lancement de la phase diagnostic du projet « Réseau de chaleur et ses connexions avec les ERP concernés et la réhabilitation thermique de la mairie

Voté à l'unanimité

Retour d'Annie à 20h05

Le projet de l'étude des sols peut également bénéficier d'une subvention

Pour la chaudière, le brûleur a été changé

4. Commission communication-accueil des habitants-démocratie participative Le livret d'accueil (annexe)

5. Commission développement durable

Gestion du verger conservatoire : Mr Flavier a présenté à Franck ROGER un bilan d'activité très satisfaisant s'agissant de la gestion différenciée du site réalisée par les employés communaux

S'agissant des fonds LEADER mobilisable dans le cadre de la phase diagnostic du réseau de chaleur, ce point a été discuté dans la partie « Commission Gestion du patrimoine, des espaces publics et réseaux »

6. Finances

a) Information sur le transfert du crédit 022 (dépenses imprévues) pour un montant de 5652€ pour remplacer un salarié absent

Voté à l'unanimité

b) Admissions en non-valeur de créances non recouvrées pour un total de 298.30 € ordonnée par le tribunal d'instance

Voté à l'unanimité

Francis demande s'il est possible d'avoir l'information au niveau du CCAS afin de prévenir cette difficulté

7. Exécution de budget 2017

Voté à l'unanimité

8. Etat de la situation budgétaire de l'exercice 2016

Alimentation du compte Fourniture d'atelier : achat de protection auditive, soit 741.04€

Compte Energie électricité : de 26 000€ en 2015 nous passons à 4 344€, ce qui constitue une anomalie en faveur de la commune. Les relevés de compteurs procédés par ENEDIS ne permettent pas d'avoir une lisibilité réelle des consommations. Il est donc à prendre avec prudence ces chiffres

Entretien et réparation des bâtiments : 5 652€ au BP et nous en sommes à 4 801€

Fête et cérémonie : 4 778€ au lieu de 4 000 €

Frais d'affranchissement : 787€ au lieu de 1 800€

Dépense du personnel : +2 700€ (hausse du point indiciaire)

Cotisation retraite : BP 31 700€ pour 36 250€ réalisé

Baisse des recettes sur la cantine et les TAPS du fait d'une classe en moins : 33 000€ attendu et 29 000 € total réalisé

Location du gîte et salle polyvalente : 10 500€ attendu et nous en sommes à 15 936 €

En prévision Un coût à envisager pour résoudre un problème de poutre porteuse du gîte

Exercice positif pour le moment : 6 0000€

9. Questions diverses

Annie Petiton fait part de la disparition de dossiers de la fête du Muguet et du comité des fêtes enfermées à clef

Annie Petiton suggère que toutes réunions d'association ne soient pas tenues dans la mairie sans présence d'un élu.

Dominique Rousseau fait part que c'est à l'association de gérer ces documents, ce n'est pas à la mairie de gérer les dossiers d'une association.